

COMITE DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 12 DECEMBRE 2009

Répondant à l'invitation de nos co-Présidents Monsieur Dominique GUITTARD, Conseiller Municipal et Madame Corinne KERDRAON, sont présents à 10 h à la Mairie, salle du Conseil Municipal :

Monsieur GUITTARD
Madame KERDRAON,
Monsieur STELLY,
Madame MONTBEL,
Madame FERREBOEUF,
Madame BARD, Monsieur BARD,
Madame POUZOL,
Monsieur PRANAL
Monsieur SOULIER, soit 10 participants.

Monsieur le Maire, Roger LEPETIT, vient saluer les participants puis Monsieur GUITTARD ouvre la séance qui a pour objet :

- de présenter au comité de village les projet et aménagement suivants :

- Projet pour les parkings de Sauteyras, suite à la délibération en Septembre du Conseil Municipal,
- Réalisation du Conseil Général boulevard du Lac.

- de faire le point sur les questions en suspens depuis la dernière séance du comité (05/06/2009).

1 - PARKING POINTE DU BOULEVARD DU LAC,

Les observations formulées le 5/06/2009, par le comité ont conduit à ce que soient matérialisés 2 emplacements «handicapés» sur le total de 43 places, avec une zone motos et vélos.

Coût estimé : 80 700€. Pour le financement l'accord des crédits est actuellement attendu.

2 - PARKING DE LA ZONE DES RESTAURANTS

Le projet repris, avec les observations retenues, offre 17 places au lieu de 12 avec un emplacement «handicapé», et une zone pour 2 roues. La desserte d'accès, en sens unique, offre une bien meilleure visibilité pour les entrées et sorties, avec un trottoir dont l'usage piétonnier sera protégé par des plots métalliques. L'espace belvédère sera dans l'angle qui offre la meilleure vue.

Coût estimé : 70 700€. Les accords de crédits doivent être obtenus au plus vite. Il est en effet impératif que la réalisation se fasse dès le mois d'avril avec une fin de travaux début mai afin de ne pas gêner le démarrage de l'activité commerciale au début de la saison. Si ça n'était pas le cas, les travaux devraient être repoussés à septembre.

3 – AMENAGEMENT DU CONSEIL GENERAL :

La première tranche des travaux de changement de balustrade le long du boulevard du Lac, financée par le Conseil Général, est terminée. La seconde tranche est programmée en 2010.

Le Conseil municipal souhaite harmoniser la balustrade de la montée de la rue Beau-site (à la charge de la commune) avec celle du boulevard du Lac. Il envisage d'intégrer le financement de cette opération aux projets d'aménagement de la montée au centre de loisirs et du site géologique. Ces projets pourraient ainsi être subventionnés globalement par le Conseil général (horizon 2011/2012).

4 – POINT SUR LES SUJETS EVOQUES LORS DE LA DERNIERE REUNION (5/06/2009)

1. Conteneurs

La signalisation manquante sur certains conteneurs a été rajoutée.

Le conteneur jaune supplémentaire pour l'emplacement au bas du chemin de Papianilla a été livré. Un projet d'aménagement global permettrait de grouper les conteneurs au bas du chemin de Papianilla et le collecteur de verre actuellement situé vers chez Mme et M. Pranal. Ce regroupement pourrait se faire contre la butte à droite de l'entrée du camping ou à gauche de l'entrée, à l'extrémité des parkings du Centre de Loisirs.

2. **Panneau d'affichage : les clés sont détenues par Dominique Guittard et Corinne Kerdraon (0685479498) qu'il faut contacter pour tout affichage supplémentaire.** Les comptes-rendus du Conseil et ceux du Comité y seront régulièrement apposés.

Les troncs d'arbres stockés au pied du panneau d'affichage seront à la disposition des riverains dès le 1er janvier s'ils n'ont pas été enlevés d'ici là.

3. Les panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h rue Beau-site sont en place. Aux automobilistes, maintenant, à respecter la limitation.
4. Distributeur de billets : dans l'immédiat, pas de bilan de l'usage de ce distributeur, pratique aussi bien pour les habitants que pour les touristes.
5. Matérialisation des voies de circulation automobile et du passage des piétons dans le virage devant propriété de Mr et Mme OLIVIER : cette question devra être traitée d'urgence par la mairie. Les riverains réclament seulement des marques blanches peintes sur la chaussée. Question du financement à traiter avec le Conseil Général.
6. Arrivée de l'ADSL haut débit : Toujours pas de nouvelles à ce jour.
7. Lampadaires défectueux du Boulevard du Lac : Les réparations nécessaires rentrent dans le cadre de la maintenance régulière dès que les riverains signalent, en Mairie, les pannes. Dans le futur, il est prévu d'envisager d'acquérir des lampadaires avec cellules photovoltaïques.
8. Jeux pour enfants devant le Domaine du Lac : les réparations sont de la responsabilité de la Communauté de Communes et de l'EPIC, qui devront être relancés.
9. Site géologique rue Beau-site : La mise en valeur reste bien prévue. Un rapprochement avec les services du Parc des Volcans est recommandé pour la réalisation d'un panneau d'affichage pédagogique. Le financement pourrait aussi s'envisager dans le cadre d'un projet global avec le Conseil général (voir chapitre 3).
10. Arasement en partie haute chemin de Papianilla : l'arasement reste toujours envisagé, mais reporté lors des travaux d'élargissement du chemin, seulement sur la partie du chemin qui dessert les terrains constructibles. Cela ne sera toutefois possible qu'une fois le câblage de la ligne HTA effectué, dans la gaine souterraine en attente.
11. Projet de roselière : Le Bureau d'étude SYMBIO a été choisi par le SMVV.
12. Barrière à neige dans le haut de la rue Beau-site : Sa mise en place apportera certainement, à nouveau, la même efficacité que l'hiver dernier.

5 – AUTRES POINTS ABORDES :

1. Enlèvement des encombrants : alors que le Conseil Municipal envisageait pouvoir retenir cette perspective sur proposition du SIVOM, ce sera aux propriétaires d'assurer eux-mêmes leur transport jusqu'à la déchetterie de THEIX.
2. Proposition d'évacuation des branchages de taille par la municipalité, pour éviter de continuer à brûler sur place. Question : "*Avec des branchages en fagots ne serait-il pas envisageable que soit organisé un ramassage avec le camion de la commune ?*" La plupart des participants ne sont pas d'accord avec cette proposition. D. Guittard soumettra la question en Conseil municipal.
3. Question sur les réunions de la COM COM : Elles sont bien publiques, mais aucun avis n'est passé dans la presse.
4. Fondation JEAN MOULIN : Le camping restera fermé cette année pour cause de rénovation. La colonie restera en l'état avec une surveillance plus marquée des lieux, car les riverains signalent des intrusions régulières dans le terrain. Des terrains constructibles sont à vendre chemin de Tessignou.

Aucune autre question n'étant posée, Monsieur Dominique GUITTARD lève et clôture la séance à 11h30 en invitant les participants à prendre un verre, pour marquer de façon sympathique cette dernière rencontre à l'approche de la fin d'année.

Site de la commune : www.aydat.fr